



Remise des Prix

Chaque année, les communes lauréates sont conviées à la Remise des Prix qui se déroule au siège du Conseil Régional, à Saint-Ouen.

Lauréats 2020

Palmarès régional 2020

Remise du Prix du label VVF 2020

En raison de la crise sanitaire, la traditionnelle cérémonie de Remise des Prix du label « Villes et Villages Fleuris » n'a pas pu se tenir en 2020. Mais Madame Hamida REZEG, Vice-présidente de la Région Île-de-France en charge du Tourisme et Présidente du Jury régional « Villes et Villages Fleuris », a souhaité remettre personnellement les diplômes aux communes lauréates d'une nouvelle attribution.

Afin de féliciter les douze communes lauréates d'une nouvelle attribution lors de l'édition 2020 des « Villes et Villages Fleuris », Madame Hamida REZEG, Vice-présidente de la Région Île-de-France en charge du Tourisme et Présidente du Jury régional « Villes et Villages Fleuris », a tenu à remettre personnellement aux Maires et aux équipes municipales les diplômes ainsi que le panneau signalétique offert aux communes qui se sont vues attribuées une première Fleur.

Baptisée la Semaine Fleurie, la tournée de Remise des Prix a débuté le 15 mars 2021, l'occasion pour Madame Hamida REZEG de souligner l'importance du label « Villes et Villages Fleuris » qui est « *le garant de l'amélioration du cadre de vie, du développement touristique des communes mais aussi du développement de l'économie locale ou du respect de l'environnement ainsi que de la préservation du lien social, des valeurs portées par la Région Île-de-France sur tous ses territoires* ».

En 2020, 25 communes ont maintenu leur participation au label. En cette année particulière, Madame Hamida REZEG a également tenu à décerner le Prix Spécial « Fleurs et Paysages Solidaires » à chacune d'entre elles. L'attribution de ce Prix Spécial vise à saluer la mobilisation et les efforts des équipes municipales dans l'amélioration du cadre de vie de leur territoire mais aussi dans la conduite de projets respectueux de l'environnement.

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.